

**EUROPEAN COMMITTEE OF SOCIAL RIGHTS
COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX**

SYNOPSIS

COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX (CEDS), 346^E SESSION

Date 20/01/2025 - 23/01/2025

Type d'activité Procédures de suivi

Lieu Strasbourg, France

Direction (Service) DGI Droits de l'homme et État de droit (Département des droits sociaux)

Origine/Remarques de la DG Le Comité européen des droits sociaux est établi par la Charte sociale européenne. Il est composé de 15 experts indépendants. Il travaille sur deux objectifs spécifiques : traiter les réclamations collectives et examiner les rapports nationaux sur l'application de la Charte sociale européenne en vue de se prononcer sur la conformité des situations nationales au regard de la Charte

- Objectif(s)**
- Examiner les réclamations collectives en cours.
 - Finaliser et adopter le rapport ad hoc sur la crise du coût de la vie.
 - Examiner les développements relatifs à la procédure sur les dispositions non acceptées (mise en œuvre de l'article 22 de la Charte de 1961).
 - Décider de la répartition des responsabilités du rapporteur et de la composition des sous-comités.
 - Examiner les projets de questions ciblées avant leur transmission aux Etats parties concernés (les 16 Etats liés par la procédure de réclamation collective).
 - Procéder à l'élection du Bureau.
 - Examiner les projets de commentaires préparés par le Secrétariat sur la Recommandation 517(2024) du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux sur « Communautés vieillissantes -

assurer l'accès à des soins sociaux de qualité pour les personnes âgées ».

Résultats

- 1) Le Comité a examiné les réclamations collectives en suspens, mais n'a pas pris de décision sur la recevabilité/le bien-fondé.
- 2) Le Comité a adopté le rapport ad hoc sur la crise du coût de la vie.
- 3) Le Comité a examiné les développements relatifs à la procédure sur les dispositions non acceptées et a adopté son rapport concernant la Serbie.
- 4) Le Comité a examiné la liste des questions ciblées à transmettre aux Etats parties concernés (les 16 Etats liés par la procédure de réclamations collectives) après consultation du Comité gouvernemental. Il a décidé d'y apporter quelques modifications et de l'examiner à nouveau lors de la session de mars.
- 5) Le Comité a procédé à des élections et a choisi le nouveau Bureau.
- 6) Le Comité a examiné le projet de commentaires sur la Recommandation 517(2024) du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux sur "Communautés vieillissantes - assurer l'accès à des soins sociaux de qualité pour les personnes âgées"

Le Comité a chargé le Secrétariat de :

Conclusions/ Suivi

- suivre la procédure de réclamations collectives avec les rapporteurs pour les réclamations en cours ;
- finaliser et de transmettre à la Serbie le rapport sur les dispositions non acceptées;
- préparer l'examen ad hoc en vue de sa publication.

Participants

Aoife NOLAN, Présidente
Tatiana PUIU, Vice-présidente
George THEODOSIS, vice-président
Kristīne DUPATE, Rapporteuse générale
Karin Møhl LARSEN
Yusuf BALCI
Mario VINKOVIC
Miriam KULLMANN
Carmen SALCEDO BELTRÁN
Franz MARHOLD
Alla FEDOROVA

Grega STRBAN
Carmen-Constantina NENU
Olivier DE SCHUTTER
Kristina KOLDINSKA

Secrétariat CoE

Niamh CASEY, exécutif par intérim